

Réunion du 5 mai 2014

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Pierre MARMILLOD

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Pierre BERTRAND

N° CP/2014/303 - Coopération transfrontalière - 2113
Groupe d'intervention retraite INFOBEST
Projet 'chantier musique' - volet transfrontalier

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide :

- d'attribuer, conformément au tableau annexé, une subvention de 20.000 € à la communauté de communes Pays de Brisach pour le projet Groupe d'intervention retraite INFOBEST prolongé jusqu'en 2016 ;
- de renoncer à la part départementale (4.972 €) du reliquat constaté fin 2013 au niveau du budget de l'INFOBEST Kehl/Strasbourg, et de l'affecter au projet Groupe d'intervention retraite INFOBEST prolongé jusqu'en 2016 ;
- d'attribuer, conformément au tableau annexé, une subvention de 4.300 € au Relais culturel de Wissembourg pour le volet transfrontalier du projet "chantier musique" 2014 ;
- d'approuver l'avenant relatif à la convention de financement des activités du Relais culturel de Wissembourg en 2014 et d'en autoriser la signature par le président du Conseil Général ;
- par dérogation au règlement financier, décide de verser intégralement en 2014 la subvention de 20.000 € attribuée à la communauté de communes Pays de Brisach, sur présentation d'un état des dépenses intermédiaires certifié exact par le bénéficiaire et du budget prévisionnel actualisé du projet ; l'aide accordée pourra faire l'objet d'un reversement calculé au prorata des dépenses non conformes à l'objet de la subvention et/ou non réalisées au regard du budget prévisionnel.

Les modalités de versement de la subvention attribuée au Relais culturel de Wissembourg sont définies dans la convention de financement des activités de l'association en 2014.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20140505-86200-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 15/05/14